

SOCIETE « BH ASSURANCE »



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2020**

Mars 2021

SOCIETE «BH ASSURANCE »
RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur le contrôle des états financiers de la société « BH ASSURANCE » arrêtés au 31 Décembre 2020 ainsi que le rapport spécial prévu par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les actionnaires, l'expression de notre haute considération.

Tunis, le 16 Mars 2021

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT& CMA

Mr Tarek ZAHAF



P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA



SOMMAIRE

	PAGE
I. <u>RAPPORTS</u>	
- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2020	4
- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2020	10
II. <u>ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020</u>	
- BILAN	20 -21
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE	22
- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE	23
- ETAT DE RESULTAT	24
- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	25
- ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	27

RAPPORT GENERAL



**SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la société « BH ASSURANCE »*

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « BH ASSURANCE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total bilan de 348 726 782 DT, un résultat net de l'exercice de 9 662 269 DT, un résultat technique non vie bénéficiaire de 6 410 411 DT et un résultat technique vie bénéficiaire de 6 993 221 DT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « BH ASSURANCE » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques

Question clé de l'audit

La société « BH Assurance », en tant qu'une société d'assurances, doit identifier et quantifier ses engagements actuels et futurs. La constitution de provisions techniques suffisantes pour faire face aux engagements nés des contrats d'assurances souscrits constitue l'élément crucial d'un régime sain d'adéquation des fonds propres et de solvabilité. Cette obligation est prévue à l'article 59 du code des assurances qui exige des sociétés d'assurances de constituer des provisions techniques suffisantes pour le règlement intégral de leurs engagements vis-à-vis des assurés ou bénéficiaires de contrats.

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et comme décrit dans la note 6.5 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, les provisions techniques s'élèvent à un montant de 208 012 017 DT pour un total de bilan de 348 726 782 DT, soit 60% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des montants en jeu et de la complexité des méthodes de détermination des provisions techniques, nous avons considéré l'évaluation des provisions techniques comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

Nous avons focalisé nos travaux d'audit sur l'évaluation des provisions techniques tant pour la branche Vie que pour la branche Non-Vie en analysant de manière spécifique le model d'évaluation, les données statistiques et actuarielles ainsi que les hypothèses clés utilisées par la direction. Nos diligences comprennent :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier la pertinence des hypothèses et techniques statistiques et actuarielles utilisées pour déterminer les montants des provisions techniques pour les branches Vie et Non-Vie,

- S'assurer que les provisions techniques ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Faire appel à un actuaire inscrits sur le registre tenu par la fédération tunisienne des sociétés d'assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non vie et vie de la société « BH Assurance »,
- Examiner un échantillon des dossiers de sinistres des différentes branches d'assurances conformément à la circulaire du CGA N° 2010-258.

b. Evaluation des Placements financiers

Question clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les charges qu'elles seront amenées à payer et constituer des provisions techniques à due concurrence. Pour pouvoir faire face à ces règlements futurs, les compagnies d'assurance doivent disposer des placements d'un montant au moins égal aux provisions techniques. Le législateur a mis en place un ensemble de règles applicables aux actifs représentatifs des engagements techniques visant à sauvegarder la solvabilité des compagnies d'assurances et de protéger les assurés en leur garantissant à tout moment le paiement des prestations qui leur sont dues par l'assureur. La réglementation des placements porte principalement sur les règles de répartition et de dispersion des actifs admis en représentation des provisions techniques ainsi que sur les règles d'évaluation de ces actifs.

Les placements financiers sont évalués conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note 6.3 des états financiers.

Au 31 décembre 2020, l'encours des placements financiers s'élève à un montant brut de 193 394 898 DT, provisionnés à concurrence de 14 291 562 DT, soit un montant net de 179 103 336 DT, représentant 51% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements financiers par rapport au total bilan de la société « BH Assurance » et les risques de dépréciation de leurs valeurs, nous avons considéré l'évaluation des placements financiers comme une question clé dans notre audit.

Comment notre audit a-t-il abordé la question clé de l'audit

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes:

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- S'assurer que les placements financiers ont été évaluées conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul

des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,

- Nous avons examiné les informations données par la direction sur l'activité et les perspectives d'avenir envisageables ainsi que les critères et hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'utilité des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

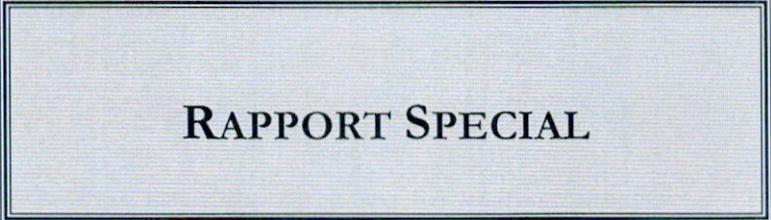
P/ GROUPEMENT PRO AUDIT & CMA

Mr Tarek ZAHAF

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA





RAPPORT SPECIAL

GROUPEMENT



**SOCIETE « BH ASSURANCE »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 :

1. Personne concernée : « BH LEASING »: Administrateur :

1.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
11/03/2020	11/03/2021	2 000 000	10,80 %	365	197 386	163 115
24/03/2020	24/03/2021	500 000	10,80 %	365	49 347	39 128
21/03/2020	21/03/2021	1 000 000	10,80 %	365	98 693	79 020
TOTAL		3 500 000				281 263

2. Personne concernée: la « BH BANK »: Administrateur :

2.1 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
06/01/2020	16/01/2020	1 000 000	9,050	10	2508	2 508
06/01/2020	16/01/2020	1 500 000	9,060	10	3766	3 766
10/01/2020	20/01/2020	3 500 000	9,050	10	8777	8 777
16/01/2020	26/01/2020	1 500 000	9,061	10	3766	3 766
16/01/2020	05/02/2020	1 500 000	9,060	20	7512	7 512
20/01/2020	30/01/2020	3 500 000	9,060	20	8786	8 786
20/01/2020	09/02/2020	2 500 000	9,060	10	12520	12 520
26/01/2020	05/02/2020	500 000	9,060	20	1255	1 255
28/01/2020	07/02/2020	2 000 000	9,060	10	5021	5 021
30/01/2020	09/02/2020	2 000 000	9,060	10	5021	5 021
05/02/2020	25/02/2020	1 500 000	9,060	10	7512	7 512
07/02/2020	27/02/2020	2 000 000	9,060	10	10016	10 016
09/02/2020	29/02/2020	2 500 000	9,060	10	12520	12 520
09/02/2020	19/02/2020	1 000 000	9,060	10	2510	2 510
19/02/2020	10/03/2020	1 000 000	9,060	10	5008	5 008
29/02/2020	10/03/2020	2 500 000	9,060	10	6276	6 276
02/03/2020	22/03/2020	1 500 000	9,090	10	7537	7 537
10/03/2020	20/03/2020	2 500 000	9,090	10	6297	6 297
10/03/2020	20/03/2020	1 500 000	9,090	10	3778	3 778
17/03/2020	27/03/2020	1 000 000	9,090	10	2519	2 519
27/03/2020	16/04/2020	500 000	9,090	10	2512	2 512
16/04/2020	26/04/2020	500 000	8,600	10	1192	1 192
21/04/2020	01/05/2020	500 000	8,600	10	1192	1 192
23/04/2020	13/05/2020	2 500 000	8,600	10	11888	11 888
26/04/2020	16/05/2020	500 000	8,600	10	2378	2 378
27/04/2020	17/05/2020	500 000	8,600	10	2378	2 378
01/05/2020	11/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
04/05/2020	24/05/2020	500 000	7,550	10	2088	2 088

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
08/05/2020	28/05/2020	2 500 000	7,550	20	10442	10 442
11/05/2020	21/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
13/05/2020	23/05/2020	2 000 000	7,550	10	4186	4 186
16/05/2020	26/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
17/05/2020	27/05/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
24/05/2020	03/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
26/05/2020	05/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
27/05/2020	16/06/2020	1 500 000	7,550	10	6265	6 265
28/05/2020	17/06/2020	2 500 000	7,550	10	10442	10 442
01/06/2020	11/06/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
05/06/2020	15/06/2020	500 000	7,550	10	1046	1 046
11/06/2020	01/07/2020	2 000 000	7,550	10	7938	7 938
15/06/2020	25/06/2020	1 000 000	7,550	20	2093	2 093
16/06/2020	26/06/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
17/06/2020	27/06/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
25/06/2020	15/07/2020	2 000 000	7,550	10	8354	8 354
27/06/2020	07/07/2020	2 500 000	7,550	20	5232	5 232
01/07/2020	11/07/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
07/07/2020	17/07/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
09/07/2020	19/07/2020	1 000 000	7,550	10	2093	2 093
11/07/2020	21/07/2020	1 500 000	7,550	10	3139	3 139
14/07/2020	03/08/2020	1 500 000	7,550	20	6265	6 265
15/07/2020	04/08/2020	2 000 000	7,550	10	8354	8 354
17/07/2020	27/07/2020	2 500 000	7,550	10	5232	5 232
21/07/2020	10/08/2020	1 500 000	7,550	10	6265	6 265
	TOTAL	81 000 000			260 036	260 036

2.2 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des comptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
06/01/2020	25/01/2021	3 000 000	TMM+ 4%	385	326 005
16/01/2020	25/01/2021	8 500 000	TMM+ 4%	375	896 179
06/04/2020	06/04/2021	1 500 000	TMM+ 3,5%	365	113 345
04/05/2020	10/05/2021	9 000 000	TMM+ 3%	371	575 731
	TOTAL	22 000 000			1 911 260

2.3 « BH ASSURANCE » a conclu avec « BH BANK » deux conventions comptes courants rémunérés pour des montants successifs 22 000 000 DT et 8 000 000 DT .

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 6 682 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BH BANK»: Administrateur :

- 1.1 La « BH BANK », a souscrit au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	10 136 572
Automobile	151 936
Engineering	24 804
Assurances risques divers	360 614
Assurance vie IDR	2 174 512
Assurances Incendie	192 013

1.2 La « BH BANK » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat d'assurance capitalisation, ayant pour objet la couverture des prestations prises en charge par la banque dans le cadre du plan d'assainissement moyennant le versement des montants annuels convenus dans un fond géré au profit de la BH BANK .

En 2020, « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 4 000 000 DT.

1.3 La société « BH ASSURANCE » loue à la « BH BANK » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Juillet 2005.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 411 695 DT HT.

1.4 La « BH BANK » accepte la location à usage administratif et commercial du local agence bancaire sis à Tunis, Centre Urbain Nord immeuble BH ASSURANCE à partir du 1^{er} juillet 2010.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2020 s'élève à 47 398 DT HT.

1.5 La commission au profit de la « BH BANK » relative au contrat DHAMEN fixée à 40% des primes nettes, ainsi que les commissions contrats vie crédits commerciaux s'élèvent à 8 157 514 DT ; et ce conformément à la convention de bancassurance.

1.6 Les commissions au profit de la « BH BANK », relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « incendie crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2020 à 15 127 DT.

1.7 La participation bénéficiaire au profit de la « BH BANK » relative au contrat incendie crédits habitat s'élève pour l'exercice 2020 à 49 430 DT.

1.8 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 31/12/2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 15 ans et un taux de rendement égal TMM +0.8 %.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 224 458 DT.

- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 620 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal TMM +1.8 %.
Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 10 305 DT.
- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/05/2013 à un emprunt obligataire de 1 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 6.8 %.
Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 7 069 DT.
- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 29/05/2015 à un emprunt obligataire BH Subordonné 2015-1 de 6 600 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans et un taux de rendement égal 7.5%.
Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 238 142 DT.
- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 28/02/2017 à un emprunt obligataire subordonné BH/2017 de 3 500 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 7.5%.
Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 218 918 DT.
- La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné BH2018-1 de 3 000 000 DT émis par la « BH BANK » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal TMM+2.10%.
Le montant des produits constatés en 2019 s'élève à 272 371 DT.

/

1.9 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	NOMBRE DE JOURS	INTERET 2020
24/12/2019	03/01/2020	1 500 000	9,05	10,00	751
31/12/2019	10/01/2020	1 000 000	9,05	10,00	2 256
31/12/2019	10/01/2020	2 000 000	9,05	10,00	4 513
Total					7 520

1.10 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble des comptes à terme avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
01/01/2019	06/01/2020	1 500 000	TMM+ 3,5%	370	2 324
11/01/2019	16/01/2020	8 500 000	TMM+ 4%	370	41 254
29/04/2019	04/05/2020	9 000 000	TMM+ 2%	371	296 430
09/09/2019	14/09/2020	4 000 000	TMM+ 3,5%	371	302 129
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	215 022
05/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	383	215 022

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET 2020
07/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	381	107 511
09/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	379	107 511
10/12/2019	22/12/2020	3 000 000	TMM+ 4%	378	322 533
12/12/2019	22/12/2020	2 000 000	TMM+ 4%	376	215 022
17/12/2019	22/12/2020	5 000 000	TMM+ 4%	371	537 555
18/12/2019	22/12/2020	1 000 000	TMM+ 4%	370	107 511
TOTAL		40 000 000			2 469 824

2. Personne concernée: « BH LEASING »: Administrateur :

2.1 La société «BH LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2020 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	300 191
Automobile	12 456
Engineering	2 302
Incendie	5 536
Risques divers	8 628

2.2 La société « BH LEASING » a conclu avec la société « BH ASSURANCE » un contrat collectif d'assurance sur la vie « RETRAITE HORIZON+ » à adhésion facultative pour le compte de ses employés.

Ce contrat permet aux adhérents :

- la constitution d'un complément de retraite sous forme de capital ou rente viagère par des versements périodiques ou libres.

- le remboursement de l'épargne constituée en cas de décès aux bénéficiaires désignés.

Au terme de ce contrat « BH ASSURANCE » percevra une prime annuelle hors taxes de 58 567 DT.

2.3 La société « BH ASSURANCE » a souscrit à un ensemble de Certificats de dépôts avec les modalités suivantes :

DATE DE SOUSCRIPTION	DATE D'ECHEANCE	MONTANT	TAUX	Nombre de jours	INTERET BRUT	INTERET 2020
12/03/2019	11/03/2020	2 000 000	10,70%	365	195 737	34 513
25/03/2019	24/03/2020	500 000	10,70%	365	48 934	10 267
22/10/2019	21/03/2020	1 000 000	10,70%	365	97 869	19 776
TOTAL		3 500 000				64 556

2.4 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 18/02/2013 à un emprunt obligataire de 1 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 7ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal 6.5%.

Le montant des produits constatés en 2020 s'élève à 1 710 DT.

2-5 La société « BH ASSURANCE » a souscrit le 20/04/2018 à un emprunt obligataire subordonné ML 2018-1 de 2 000 000 DT émis par la « BH LEASING » pour une durée de 5 ans et un taux de rendement égal TMM+2,30 %.

Le montant des produits financiers constatés en 2020 s'élève à 124 569 DT.

2.6 En vertu d'un contrat de location conclu en date 04/01/2010 la société «BH LEASING» a pris en location auprès de société «BH ASSURANCE» un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 327 250 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1^{er} février 2020.

3. Personne concernée : la « BH EQUITY »: Administrateur :

3.1 La société « BH EQUITY a souscrit au cours de l'exercice 2020 à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	96 352
Automobile	7 500
Assurances incendie et risques divers	2 445
Assurances vie	32 385

3.2 La société «BH ASSURANCE» a conclu avec la société «BH EQUITY» quatorze conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 18 615 876 DT.

La société « BH EQUITY » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 0.5 % hors taxes sur ces fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles. Les commissions facturées par la société « BH EQUITY » au titre de l'exercice 2020, totalisent un montant de 99 427 HT.

4. Personne concernée: la « BH-INVEST »: Administrateur :

4.1 La société «BH INVEST», a souscrit au cours de l'exercice 2020, à des polices d'assurance auprès de la société « BH ASSURANCE » :

Polices	Montants HT
Assurance groupe	53 728
Automobile	5 609
Assurances engineering	215

4.2 La société «BH ASSURANCE» a conclu avec la société «BH-INVEST» une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « BH ASSURANCE ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « BH ASSURANCE »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.

- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « BH ASSURANCE ».

Au terme de cette convention la BH INVEST percevra une rétribution de 12 000 DT HT par an en contrepartie des services fournis.

4.3 En vertu d'un contrat de location conclu en date 15/04/2015, la société BH-INVEST a pris en location auprès de la société « BH ASSURANCE » un local à usage administratif. Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 114 287 DT payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle de 5% à compter du 15 avril 2020.

C. Les obligations et les engagements pris par la société envers son directeur général et ses administrateurs :

Les obligations et engagements de la société « BH ASSURANCE » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

C1. La rémunération du Directeur Général est fixée suivant le Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20/05/2014. Cette rémunération englobe :

a- Rémunération annuelle:

- Rémunération annuelle nette (salaires et primes) de **76 421 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu, une contribution sociale et une contribution exceptionnelle (Covid -19) de **29 754 DT**
- charges sociales patronales de **15 584 DT**

b- Prime d'intéressement nette au titre de l'année 2019 et servie en 2020 :

- Prime d'intéressement nette de **57 500 DT**
- Une retenue sur l'impôt sur le revenu et une contribution sociale de **32 344 DT**.

c- Les avantages en nature comportent 500 litres de carburant par mois avec voiture de fonction.

C2. Les rémunérations et les primes attribuées aux membres du conseil d'administration, des comités (comité d'audit, comité de risque et comité de rémunération et de recrutement) s'élèvent au 31 décembre 2020 à **90 000 DT**.

C3. Une indemnité mensuelle servie au président du conseil d'administration conformément à la décision du conseil d'administration tenu le 17 novembre 2011 s'élève **300 DT** net par mois à partir de juillet 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 16 Mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

P/ GROUPEMENT PRO AUDIT & CMA

Mr Tarek ZAHAF

GROUPEMENT PROAUDIT & CMA

P/ CMC – DFK International

Mr Chérif BEN ZINA

CMC / DFK International

**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2020**

- **BILAN**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE NON VIE**
- **ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET/OU DE LA REASSURANCE VIE**
- **ETAT DE RESULTAT**
- **ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**
- **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Annexe n°1 Actifs du Bilan	31/12/2020		31/12/2019	
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	3992 196	2190 892	1801 304	1447 372
AC12 Concessions, brevets, licences, marques				
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés	3992 196	2190 892	1801 304	1447 372
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	3611 018	2566 567	1044 451	916 411
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	476 184	409 828	66 356	58 572
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	4087 202	2976 395	1110 807	974 983
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	4848 531	1935 850	2912 681	3089 767
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	7592 437	4529 727	3062 710	3422 103
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	12332 421	2026 600	10305 821	11205 821
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	11942 500		11942 500	15583 040
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	22032 306	3128 312	18903 994	18896 369
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	74658 903	500 000	74158 903	67498 939
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	1495 073	300 000	1195 073	1041 694
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	39168 022		39168 022	56000 000
AC336 Autres	18615 876	1871 073	16744 803	13076 796
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	708 859		708 829	669 365
	193394 898	14291 562	179183 336	190483 894
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes au contrat en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	8290 077		8290 077	7467 816
AC520 Provision d'assurance vie	42055 887		42055 887	38988 781
AC530 Provision pour sinistres (vie)	11888 709		11888 709	11323 122
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	13909 020		13909 020	11736 546
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	76143 693		76143 693	69516 265
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises	2085 082		2085 082	1413 041
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe	49561 294	13275 940	36285 354	33223 625
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance				
AC621 Créances nées d'opération de réassurance	3811 086	760 238	3050 848	3373 544
AC63 Autres créances				
AC631 personnel	171 564		171 564	160 146
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	987 133		987 133	44 464
AC633 Débiteurs divers	763 194	58 405	704 789	721 810
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	57279 353	14094 583	43284 770	38936 639
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	36478 361		36478 361	1969 536
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2285 437		2285 437	2036 323
AC722 Autres charges à répartir				
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 estimations de réassurances - acceptation	200 000		200 000	200 000
AC733 autres comptes de régularisation	6367 857		6367 857	6637 040
AC74 Ecart de conversion				
AC741	1951 217		1951 217	423 318
AC75 Autres	47282 872		47282 872	10666 217
	382286 214	33553 432	348726 782	312023 361

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13300 000	13300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	29886 652	24578 530
CP3 rachat d'actions propres		
CP4 autres capitaux propres	16900 799	15053 699
CP5 résultat reportés	478 906	791 736
total capitaux propres avant resultat de l'exercice	60566 357	53723 965
CP6 résultat de l'exercice	9662 269	9507 170
total capitaux propres avant affectation	70228 626	63231 135
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions	168 565	168 565
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	24243 004	21842 212
PA320 provision pour assurance vie	105779 336	89101 511
PA330 provision pour sinistres (vie)	18298 166	17673 831
PA331 provision pour sinistres (non vie)	58982 675	55446 135
PA340 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)		
PA341 provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (non vie)	708 836	407 082
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		
	208012 017	184470 771
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires	46524 707	41246 760
	46524 707	41246 760
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	4359 435	2252 225
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances	4984 706	5269 919
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues	330 958	337 877
PA632 personnel	15 117	13 112
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	3936 791	3110 415
PA634 créditeurs divers	4771 174	5895 176
PA64 ressources spéciales		
	18398 181	16878 724
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif		
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif	5394 686	6029 406
PA72 écart de conversion		
	5394 686	6029 406
	348726 782	312025 361

Annexe 3

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2020	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2019
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	83236 631	-14435 296	68801 335	61434 707
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-2400 792	822 261	-1578 531	-543 526
	80835 839	-13613 035	67222 804	60891 181
PRNV3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	4800 572		4800 572	4662 851
PRNV2 Autres produits techniques				
CHNV1 Charges de sinistres				
CHNV11 Montants payés	-46669 492	3300 991	-43368 501	-39047 704
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-3536 540	2172 474	-1364 066	-3975 874
	-50206 032	5473 465	-44732 567	-43023 578
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	-376 917		-376 917	
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-614 271		-614 271	-579 870
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	-8280 395		-8280 395	-7455 280
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	249 114		249 114	149 266
CHNV43 Frais d'administration	-15454 843		-15454 843	-12788 469
CHNV44 commission recues des réassureurs		3596 914	3596 914	3199 803
	23486 124	3596 914	19889 210	16894 680
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV Sous Total : Resultat technique de l'assurance non vie	10953 067	-4542 656	6410 411	5055 904

Annexe n° 4

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

	OPERATIONS BRUTES 31/12/2020	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2020	OPERATIONS NETTES 31/12/2020	OPERATIONS BRUTES 31/12/2019	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2019	OPERATIONS NETTES 31/12/2019
PRV 1 Primes acquises						
PRV11 Primes émises et acceptées	44352 830	-20174 914	24177 916	42420 433	-19046 257	23374 176
PRV2 Produits de placements						
PRV 2 1 Revenus des placements	7096 520		7096 520	6408 067		6408 067
PRV 2 2 Produits des autres placements	7096 520		7096 520	6408 067		6408 067
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements						
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change						
PR V3 Plus values non réalisées sur placements						
PR V4 Autres produits techniques						
CHV1 Charges de sinistres						
CHV11 Montants payés	-9775 752	3680 033	-6095 719	-8368 492	4310 578	-4057 914
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-624 335	565 587	-58 748	-1512 348	1128 328	-384 020
	-10400 087	4245 620	-6154 467	-9880 840	5438 906	-4441 934
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	-16677 825	3067 106	-13610 719	-14240 867	483 395	-13757 472
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-246 310		-246 310	-114 921		-114 921
CHV 4 Frais d'exploitation						
CHV41 Frais d'acquisition	-10139 850		-10139 850	-9515 239		-9515 239
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-3773 157		-3773 157	-3140 136		-3140 136
CHV43 Frais d'administration		11558 133	11558 133		10061 040	10061 040
CHV44 commission reçues des réassureurs						
	-13913 007	11558 133	-2354 874	-12655 375	10061 040	-2594 335
CHV5 Autres charges techniques						
CH V9 Charges de placements						
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-947 373		-947 373	-655 118		-655 118
CHV 92 Correction de valeur sur placement	-967 472		-967 472	-687 144		-687 144
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements						
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements	-1914 845		-1914 845	-1342 262		-1342 262
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat						
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance vie	8297 276	-1304 055	6993 221	10594 235	-3062 916	7531 319

Annexe n° 5

ETAT DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
RNTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	6410 411	5055 904
RTV Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6993 221	7531 319
PRNT1 Produits des placements		
PRN T11	8264 619	7887 067
CHNT1 charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11 charges de gestion des placements y compris les charges d'intéret	431 850	423 584
CHNT12 correction des valeur sur placements	1126 719	845 739
CHNT13 pertes provenant de la réalisation des placements	-	678 042
CHNT2 Produits des placements alloués , transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie		
PRNT2 autres produits non techniques	4800 572	4662 851
CHNT3 autres charges non techniques	46 763	43 082
	13 041	133 536
	15342 832	13773 620
CHNT4 impôts sur le résultat	2729 377	3929 625
CHNT41 Impôts sur placements	2312 994	
	10300 461	9843 995
PRNT 4 Gains extraordinaires		
CHNT5 Pertes extraordinaires	638 192	336 825
Resultat net de l'exercice	9662 269	9507 170

Annexe n°6

	31/12/2020	31/12/2019
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	127463 402	119517 815
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-57434 488	-52977 168
- Encaissement des primes reçues acceptations	41 698	361 582
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-7435 200	-5713 298
- Encaissement des sinistres pour les cessions		
- Commissions versées aux intermédiaires	-17145 009	-17198 485
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-11447 040	-11103 356
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-12029 221	-9805 446
- Produits financiers reçus	14372 227	11418 411
- Impôt sur les bénéfices payés	-7548 491	-6349 921
- Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	28837 878	28150 134
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	4 500	2 800
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-1710 681	-1234 419
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-162753 432	-275058 557
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	172880 560	245263 926
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	8420 947	-31026 250
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	-2750 000	-95 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	-2750 000	-95 000
Variation de trésorerie	34508 825	-2971 116
Trésorerie de début d'exercice	1969 536	4940 652
Trésorerie de fin d'exercice	36478 361	1969 536

Annexe n°7

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS RECUS		
Caution recus des agents généraux	58 331	58 331
Caution et garantie au titres des appels d'offres	311 711	311 711
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	396 902	626 805
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus		
Autres engagements données		
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	766 944	996 847

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31/12/2020

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtées au 31/12/2020****1- PRESENTATION DE LA SOCIETE**

DENOMINATION	: « BH ASSURANCE »
SIEGE SOCIAL	: Lot AFH BC 5 Centre Urbain Nord-Tunis
TELEPHONE	: 71 184 200
FAX	: 71 184 284
E-MAIL	:contact @bh-assurance.com.
FORME JURIDIQUE	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
NATIONALITE	: Tunisienne
DATE DE CONSTITUTION	: 15/09/1995
DUREE	: 99 ans
CAPITAL SOCIAL	: 13.300.000 de dinars divisés en 2 660.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
EXERCICE SOCIAL	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
REGIME FISCAL	: Droit commun
REGISTRE DE COMMERCE	: B 150661997
MATRICULE FISCAL	: 538 937 C/P/M/000
LEGISLATION APPLICABLE	: Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
BRANCHES EXPLOITEES	Toutes branches
PRINCIPAUX REASSUREURS	<ul style="list-style-type: none">• SCOR• HANOVER RE• CONTINENTAL RE• TUNIS RE• MAPFRE

2- CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. TRABELSI AHMED : Président du Conseil

- BH BANK
- BH SICAF
- BH EQUITY
- BH LEASING
- BH INVEST
- Mme LAARIBI HAIFA
- M. RADHOUANE ZOUARI
- M. TAREK CHERIF
- MENINX HOLDING

3- DIRECTION GENERALE

- Mme Dalila BADER : Directeur Général

NOM ET SIEGE DE LA SOCIETE MERE QUI PUBLIE LES COMPTES CONSOLIDES

BH Bank, 18 Avenue Mohamed V -1080- Tunis

4- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :**4-1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :**

- La réalisation d'une étude d'impact sectorielle de la pandémie COVID-19 et ses retombées sur l'activité des compagnies d'assurances et leurs résultats en 2020, et ce sous l'égide du CGA et de la FTUSA.

- La mise en place par le CGA d'un cadre réglementaire (circulaire en°01/2020 du 19 juin 2020 du CGA) relatif aux mesures devant être prises par les Compagnies d'assurances pour adoption des normes IFRS, et ce conformément à la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018. L'entrée en vigueur de l'application des normes IFRS, est prévue pour le 1er janvier 2021.

- La signature d'un avenant portant sur la révision du protocole des tarifs des garanties facultatives Auto (incendie et vol) en date du 18/06/2020, et qui prend effet à compter du 1er juillet 2020.

4-2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie :

- L'instauration d'une contribution sociale de solidarité au profit du budget de l'état de 2020 prévue par la loi de finances pour l'année 2019, impactant ainsi le résultat de l'exercice 2020 par une charge non déductible de 0,248 MD, ainsi qu'une taxe conjoncturelle (Décret-loi n°2020-30 du 10 juin 2020) d'un montant de 0.165 MD.
- Un niveau de croissance de l'activité globale de la compagnie de 9 % soit un Chiffre d'affaires qui s'est établi à un montant de 127,589 MD contre 116,707 MD en 2019, les branches groupe maladie (20%), transport (5%) , automobile (10%) et vie (5 %) constituent les principaux vecteurs de cette croissance.
- Régression sensible du résultat vie qui passe de 7,531 MD enregistré en 2019 à 6,993 MD en 2020.
- Amélioration sensible du résultat non-vie qui passe de 5,056 MD enregistré en 2019 à 6,410 MD en 2020 soit un taux de croissance de 27 %.
- Des engagements techniques de 208,012 MD contre 184,471 MD fin 2019 soit un taux d'évolution de 13 %.
- Les sinistres payés passant de 56,445 MD à 49,266 MD soit une évolution 13 % par rapport à 2019.
- Des produits financiers passant de 14,295 MD fin 2019 à 15,361 MD fin 2020 soit une évolution de 7.46 %.

5- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

6- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « BH ASSURANCE » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

6.1- Actifs Incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

6.2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire
Matériel de transport	5 ans	linéaire
Agencements aménagements et Installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

6.3- Placements Financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le coût de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du coût de revient est réputée être la valeur de marché.

- Obligations et titres à revenus fixes :

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- Titres à revenus variables :

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au coût d'acquisition.

- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au coût d'acquisition.

- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une moins-value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus-value sur un autre titre.

- Placements en représentations des contrats en unités de compte :

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

6.4- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au coût de production pour celles produites par l'entreprise.

de ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

6.5 - Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

- Provision pour primes non acquises :

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

- Provision d'assurance Vie :

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base suivante :

Pour le produit DHAMEN, la provision mathématique est calculée adhésion par adhésion avec compensation entre les provisions mathématiques positives et les provisions mathématiques négatives et en relevant les taux d'intérêt réels par l'effet de crédit et en affectant l'effet de l'application de la table tunisienne TD 99 à concurrence du 5/5^{ème}.

Pour les contrats : temporaire décès dégressif TDD, crédits commerciaux, mixte, Horizon, la provision mathématique est calculée sur la base de la table tunisienne TD 99.

- Provisions pour sinistres :

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

- Provisions pour égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

- Autres provisions techniques :

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

6.6 – Les provisions sur créances :

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions sur :

* Les créances sur les assurés ayant une ancienneté :

2018 et antérieurs	100 %
2019	20 %.

* Les créances sur les intermédiaires d'assurances ayant une ancienneté :

2019 et antérieurs	100 %
2020	80%

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arrières présentant un risque supérieur.

la méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement aux échéanciers, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

* Les soldes débiteurs des comptes courants cessionnaires sont provisionnés par ancienneté :

2019 (20%)	2018 (50%)	2017 et antérieurs 100 %
------------	------------	--------------------------

7- NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs Incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2020 un montant net de 1 801 304 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisition de l'exercice	Transfert	Valeur Brute		Amortissements		Valeur Nette
				Au 31/12/2020	31/12/2019	Dotations	31/12/2020	Au
						31/12/2020		31/12/2020
Logiciel	2 038 915	1 657 063		3 695 978	-1 352 125	-838 767	-2 190 892	1 505 086
Logiciel en cours	760 582	957 080	1 421 444	296 218				296 218
Total	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	-1 352 125	-838 767	-2 190 892	1 801 304

AC 2- Actifs Corporels d'Exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2020 un montant net de 1 110 807 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2019	Acquisitions de L'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 31/12/2020	Amortissements			Valeur Nette	
					31/12/2019	Dotations	Reprise	31/12/2020	au
						31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
A.A.I	1 090 695	390 313	240 187	1 240 821	-603 322	-97 502	229 940	-470 884	769 937
M. Transport	543 362			543 362	-354 546	-81 844		-436 390	106 972
M. Informatique	1 756 565	87 836	17 566	1 826 835	-1 516 343	-160 516	17 566	-1 659 293	167 542
M.M.B	452 530	31 576	7 922	476 184	-393 958	-23 792	7 922	-409 828	66 356
Total	3 843 152	509 725	265 675	4 087 202	-2 868 169	-363 654	255 428	-2 976 395	1 110 807

AC 3- Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2020 un montant net de 179 103 336 DT contre 190 483 894 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Terrains et constructions d'exploitation	2 912 681	3 089 767	-177 086
Terrains et constructions hors exploitation	3 062 710	3 422 103	-359 393
Part dans des entreprises liées *	10 305 821	11 205 821	-900 000
Obligations émises par les entreprises liées	11 942 500	15 583 040	-3 640 540
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP *	18 903 994	18 896 369	7 625
Obligations et autres titres à revenu fixe	74 158 903	67 498 939	6 659 964
Autres prêts	1 195 073	1 041 694	153 379
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	39 168 022	56 000 000	-16 831 978
Autres placements financiers	16 744 803	13 076 796	3 668 007
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	708 829	669 365	39 464
Total	179 103 336	190 483 894	-11 380 558

* Retraitement pour besoin de comparabilité.

Il est à noter que la baisse de la rubrique dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'explique par la signature BH ASSURANCE de deux conventions de compte rémunéré avec la BH BANK pour un montant de 30 000 000 DT (Note AC7).

AC 311-Terrains et constructions d'exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisiti on ou Cession 2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Amortissements			Valeur nette au 31/12/2020
				31/12/2019	Dotations 31/12/2020	31/12/2020	
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble d'exploitation BH ASSURANCE	3 532 042	-	3 532 042	-1 758 764	-177 086	-1 935 850	1 596 192
Total	4 848 531	-	4 848 531	-1 758 764	-177 086	-1 935 850	2 912 681

AC 312-Terrains et constructions hors exploitation :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisiti on ou Cession 2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Valeur 31/12/2019	Amortisseme nts 31/12/2020	Valeur	Valeur Nette au 31/12/2020
Imm K Espace Tunis (construction)	2 422 800	-	2 422 800	-1 817 764	-121 472	-1 939 236	483 564
Immeuble hors exploitation immeuble BH ASSURANCE	4 745 437	-	4 745 437	-2 352 570	-237 921	-2 590 491	2 154 946
Total	7 592 437	-	7 592 437	-4 170 334	-359 393	-4 529 727	3 062 710

AC321-Participations dans des entreprises liées :

Libellé	Valeur Brute	Mvts de l'exercice		Valeur Brute	Provisions		Valeur Nette	
	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020	Dotations / Reprise		au 31/12/2020	
					31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	
Total	12 332 421			12 332 421	-1 126 600	-900 000	-2 026 600	10 305 821

* Retraitement pour besoin de comparabilité. (Voir AC331)

AC322-Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces Entreprises :

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession /	Valeur
	31/12/2019	2020	tombé	Nette
				31/12/2020
-Emprunt obligataire BH-2009/ Catégorie A	2 880 000		577 500	2 302 500
- Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie A	213 000		213 000	
-Emprunt obligataire BH-2013/ Catégorie B	230 040		230 040	
-Emprunt obligataire MODERN LEASING 2013	200 000		200 000	
-Emprunt subordonné BH/2015	3 960 000		1 320 000	2 640 000
- Emprunt subordonné BH/2017-1	3 500 000		700 000	2 800 000
- Emprunt subordonné BH/2018-1	3 000 000			3 000 000
-Emprunt obligataire subordonné MODERN LEASING 2018-1	1 600 000		400 000	1 200 000
Total	15 583 040		3 640 540	11 942 500

AC331-Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP :

Valeur Brute	Participation	Valeur Brute	provisions		Valeur	Valeur nette	
31/12/2019	2020	31/12/2020			Nette	31/12/2020	
			31/12/2019	Dotation	Reprise	31/12/2020	
22 032 306		22 032 306	-3 135 937	-160 764	168 389	-3 128 312	18 903 994

* Retraitement pour besoin de comparabilité. (Voir AC321)

AC332-Obligations et autres titres à revenu fixe :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2019	Souscription +plus-value de souscription	Remboursement +coût d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Total Général	67 598 939	12 446 734	5 386 770	74 658 903	-500 000	74 158 903

AC334-Autres prêts :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2019	Prêts accordés au 31/12/2020	Remboursements au 31/12/2020	Valeur Brute au 31/12/2020	Provisions au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020
Prêt au personnel (FAS)	960 100	450 500	312 847	1 097 753		1 097 753
Autres Prêts	381 594	17 000	1 274	397 320	-300 000	97 320
Total	1 341 694	467 500	314 121	1 495 073	-300 000	1 195 073

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers :

Ce poste totalise au 31/12/2020 un montant de 39 168 022 DT détaillé comme suit :

Libellé	Valeur nette Au 31/12/2019	Souscription Au 31/12/2020	Rachat Au 31/12/2020	Valeur nette Au 31/12/2020
-Certificats de dépôts	11 000 000	89 500 000	92 000 000	8 500 000
-Billets de trésorerie	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
-Compte à terme	44 000 000	29 668 022	44 000 000	29 668 022
Total	56 000 000	120 168 022	137 000 000	39 168 022

AC336-Autres placements financiers :

Libellé	Valeur Brute	Participation	Recouvrements/ cessions	Valeur Brute	provisions	Dotation	Reprise	Valeur	Valeur
	31/12/2019	2020		31/12/2020				Nette	nette
					31/12/2020			31/12/2020	31/12/2020
FONDS GERE									
BH EQUITY	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876	-1 816 585	-75 879	21 391	-1 871 073	16 744 803
Total	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876	-1 816 585	-75 879	21 391	-1 871 073	16 744 803

AC34-Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes :

Libellé	Valeur Nette	Libération	Constitution	Valeur Nette
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020
Tunis Ré	669 365	666 190	705 654	708 829

AC 5 - Part des réassureurs dans les Provisions Techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2020 un montant de 76 143 693 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net	Montant Net	Variation
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
Provisions pour primes non acquises non vie	8 290 077	7 467 816	822 261
Provisions d'assurances vie	42 055 887	38 988 781	3 067 106
Provisions pour sinistres vie	11 888 709	11 323 122	565 587
Provisions pour sinistres non vie	13 909 020	11 736 546	2 172 474
Total	76 143 693	69 516 265	6 627 428

AC 6 – Créances

Cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Montant brut	Provisions	Montant net	Montant net
	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
AC 61 -Créances nées d'opérations d'assurances directes	51 646 376	13 275 940	38 370 436	34 636 666
AC 62 -Créances nées d'opérations de réassurances	3 811 086	760 238	3 050 848	3 373 544
AC 631-Personnel	171 564		171 564	160 146
AC 632-Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	987 133		987 133	44 464
AC 633-Débiteurs Divers	763 194	58 405	704 789	721 810
Total	57 379 353	14 094 583	43 284 770	38 936 630

Il est à noter que pour l'exercice 2020, la société « BH ASSURANCE » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 14 094 583 DT détaillée comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Variation
AC612-Contentieux Primes	2 648 038	2 252 473	395 565
AC612 -Affaires directes	6 637 655	5 323 600	1 314 055
AC612-Agents Généraux	1 730 723	1 113 169	617 554
AC612-Courtiers d'assurance	2 259 524	944 495	1 315 029
AC62 -Créances nées d'opérations de réassurances	760 238	627 317	132 921
AC633-Débiteurs divers	58 405	14 516	43 889
Total	14 094 583	10 275 570	3 819 013

AC 7 - Autres Eléments d'Actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise au 31/12/2020 un solde de 47 282 872 DT contre un solde de 10 666 217 au 31/12/2019 et se présente comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Variation
Comptes Banques (*)	36 477 387	1 969 356	34 508 031
Caisse siège	974	180	794
Frais d'acquisition reportés	2 285 437	2 036 323	249 114
Estimations des réassurances	200 000	200 000	
Intérêts sur valeurs mobilières courus et non échus et loyers à recevoir	6 367 857	6 037 040	330 817
Autres (Consignations)	1 951 217	423 318	1 527 899
Total	47 282 872	10 666 217	36 616 655

(*) « BH ASSURANCE » a conclu avec « BH BANK » deux conventions du compte rémunéré pour des montants successifs 22 000 000 DT et 8 000 000 DT.

II- NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux Propres

A la date du 31/12/2020 le capital social s'élève à 13 300 000 DT composé de 2 660 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité.

La structure du capital social se présente comme suit :

Noms des actionnaires	Nbre d'actions	Valeur Nominale	MONTANT			Pourcentage du capital détenu
			Libéré	Non Libéré	Total	
<u>Sociétés du groupe</u>						
BH BANK	635 596	5	3 177 980		3 177 980	23,89%
BH SICAF	248 968	5	1 244 840		1 244 840	9,36%
BH EQUITY	159 240	5	796 200		796 200	5,99%
BH INVEST	45 924	5	229 620		229 620	1,73%
BH LEASING	46 617	5	233 085		233 085	1,75%
Total	1 136 345		5 681 725		5 681 725	42,72%
<u>Administrateurs privés</u>	398 851	5	1 994 255		1 994 255	14,99%
<u>Personnes morales</u>	1 082 529	5	5 412 645		5 412 645	40,70%
<u>Personnes physiques</u>	42 275	5	211 375		211 375	1,59%
<u>Actionnaires étrangers</u>	0	5	0		0	0,00%
Total	1 523 655		7 618 275		7 618 275	57,28%
Total (sociétés du Groupe et autres)	2 660 000		13 300 000		13 300 000	100,00%

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	15 053 699	1 107 482	791 736	9 507 170	63 231 135
Réserves pour réinvestissements exonérés constatés en 2013									
Lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012									
Devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900		-2 152 900				
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-490 000				490 000		
Résultats reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-490 000	490 000	
Report à nouveau 2019							-791 736	791 736	
Réserves pour réinvestissements exonéré					4 000 000				-4 000 000
Fonds social						150 000			-150 000
Autres						-4778			-4778
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-2 170 000	-2 170 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020								9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626

Résultat de l'exercice

- ❖ Le Résultat Net de la période arrêté au 31/12/2020 est de 9 662 269 DT contre 9 507 170 DT au 31/12/2019 soit une augmentation de 1,63%.

	31/12/2020	31/12/2019
= Résultat comptable avant réintégration	<u>15 342 832</u>	<u>13 773 620</u>
- RS Libérateur	2 312 994	
- Taxe conjoncturelle année 2019	224 550	
Résultat comptable après réintégration RS+ Taxe conjoncturelle	<u>12 805 288</u>	<u>13 773 620</u>
+ Réintégrations	7 934 145	3 361 527
- Déductions	-9 466 587	-1 907 647
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	11 272 846	15 227 500
- Réinvestissements exonérés	-3 000 000	-4 000 000
= Résultat fiscal	<u>8 272 846</u>	<u>11 227 500</u>
- Impôt sur les sociétés	-2 895 496	-3 929 625
Impôt sur les sociétés (Retraitement IS 2019)	166 119	
Impôt sur les placements	-2 312 994	
Contribution sociale de solidarité (3%)	-248 185	-336 825
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2020 (2 %)	-165 457	
Taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019	-224 550	
= Résultat Net d'exercice	<u>9 662 269</u>	<u>9 507 170</u>

Le décret-loi 2020-30 : Imposition des revenus de capitaux mobiliers (intérêts) provenant des placements de dépôt à terme dans les comptes ouverts auprès des banques, ainsi que tous autres instruments financiers équivalents (bons de caisse, certificats de dépôt), rémunérés à un taux supérieur à TMM-1, à un impôt définitif et libérateur prélevé par voie de retenue à la source de 35%, et ce indépendamment du régime fiscal du bénéficiaire.

L'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021, a révisé le régime fiscal des revenus de capitaux mobiliers comme suit :

- Suppression de la retenue à la source libérateur due au taux de 35% sur les revenus de capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme et de tout produit financier similaire, prévue par le décret-loi du Chef du Gouvernement N° 2020-30 du 10 juin 2020 ;
- Généralisation de l'application de la retenue à la source libérateur au taux de 20% à tous les revenus de capitaux mobiliers, et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Cette retenue à la source de 20% est désormais définitive, soit libérateur, et non susceptible de déduction ou de restitution.

BH ASSURANCE a procédé à la réintégration des sommes des retenues à la source libératoires sur les capitaux mobiliers reçues et à recevoir pour un montant de 2 312 994 DT et à la déduction des produits des capitaux mobiliers y afférents pour un montant de 8 775 018 DT, de même la BH ASSURANCE a procédé à la réintégration de la taxe conjoncturelle au profit du budget de l'état année 2019 liquidée en mois d'octobre 2020 pour un montant de 224 550 DT.

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges :

Les provisions pour autres risques et charges (provisions pour litiges) s'élèvent à 168 565 DT.

PA 3 - Provisions Techniques Brutes

Les provisions techniques arrêtées au 31/12/2020 totalisent 208 012 017 DT contre 184 470 771 DT au 31/12/2019.

Provisions Techniques	MONTANT	MONTANT	Variation
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020
Provisions mathématiques Vie	105 779 336	89 101 511	
	105 779 336	89 101 511	16 677 825
Provisions pour primes non acquises			
AUTO	11814 328	9 774 694	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	9238 495	9 083 204	
INCENDIE	2746 063	2 608 202	
TRANSPORT	393 946	355 082	
GROUPE MALADIE	50 172	21 030	
	24243 004	21 842 212	2 400 792
Provisions pour sinistres à payer			
VIE	18 298 166	17 673 831	624 335
GROUPE MALADIE	7378 351	5 690 217	
AUTO	35497 576	36 688 016	
RISQUES TECHNIQUES ET DIVERS	5820 073	5 704 797	
INCENDIE	9298 777	6 104 805	
TRANSPORT	987 898	1 258 300	
Non vie	58 982 675	55 446 135	3 536 540
<u>Provision pour participations aux bénéfices vie</u>			
Provision pour participations aux bénéfices non-vie	708 836	407 082	301754
<u>Provision pour égalisation et équilibrage</u>			
Autres provisions techniques non-vie			
Total	208 012 017	184 470 771	23 541 246

PA 5 – Dettes pour dépôt reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2020 à 46 524 707 DT contre 41 246 760 DT au 31/12/2019.

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Dépôt en garantie des PPNA	30 190 982	24 707 538	5 483 444
Dépôt en garantie des PSAP	16 333 725	16 539 222	-205 497
Total	46 524 707	41 246 760	5 277 947

PA 6 - Autres Dettes

Le solde de ce poste est de 18 398 181 DT au 31/12/2020 contre 16 878 724 DT au 31/12/2019, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2020	Montant 31/12/2019	Variation
-Dettes nées d'opérations d'assurances directes	4 359 435	2 252 225	2 107 210
-Dettes nées d'opérations de réassurances	4 984 706	5 269 919	-285 213
-Dépôt et cautionnement reçues	330 958	337 877	-6 919
-Personnel	15 117	13 112	2 005
-Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	3 936 791	3 110 415	826 376
-Créditeurs divers	4 771 174	5 895 176	-1 124 002
<u>Total</u>	18 398 181	16 878 724	1 519 457

PA 7 - Autres passifs

Le solde de ce poste est de 5 394 686 DT au 31/12/2020 contre 6 029 406 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

- Charges à payer pour un montant 5 297 505 DT
- Produits constatés d'avance pour un montant de 97 181 DT.

III- NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1- Prime acquises**

Le poste « Primes Acquises » totalise 24 177 916 DT au 31/12/2020 contre 23 374 176 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Primes émises et acceptées	44 331 046	42 453 183	1 877 863
Primes à annuler			
Variation des primes acquises non émises	21 784	-32 750	54 534
Sous-total 1	44 352 830	42 420 433	1 932 397
Primes cédées	-20 174 914	-19 046 257	-1 128 657
Total	24 177 916	23 374 176	806 740

La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	31/12/2020	Part	31/12/2019	Part
DECES	31 117 192	70,19%	28 345 092	66,82%
CAPITALISATION	13 188 508	29,75%	14 050 437	33,12%
MIXTE	25 346	0,06%	24 904	0,06%
	44 331 046	100,00%	42 420 433	100,00%

PRV2 - Produits des Placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2020 un montant de 15 361 139 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	83 934 515
- Provisions techniques vie	124 077 502
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	268 578 374
- Produits des placements globaux	15 361 139

Ainsi, les produits des placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 7 096 520 DT au 31/12/2020 contre un montant de 6 408 067 DT au 31/12/2019.

CHV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 6 154 467 DT au 31/12/2020 contre 4 441 934 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2020	au 31/12/2019	
Sinistres payés	-9 775 752	-8 368 492	-1 407 260
Part des réassureurs dans les sinistres	3 680 033	4 310 578	-630 545
Variation des provisions pour sinistres	-624 335	-1 512 348	888 013
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	565 587	1 128 328	-562 741
Total	-6 154 467	-4 441 934	-1 712 533

CHV2- Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise 16 677 825 DT au 31/12/2020 dont un montant de 3 067 106 DT à la charge du réassureur contre 14 240 867 DT au 31/12/2019 dont 483 395 DT à la charge du réassureur.

CHV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant 10 139 850 DT au 31/12/2020 contre 9 515 239 DT au 31/12/2019.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 21 322 191 DT au 31/12/2020 contre 17 461 488 DT au 31/12/2019.

Frais Généraux	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Frais du Personnels (1)	7 187 989	6 706 843	481 146
Divers frais d'exploitation (2)	4 773 244	4 282 294	490 950
Honoraires commissions et vacations	447 226	381 901	65 325
Dotation aux amortissements (3)	1 738 901	1 369 046	369 855
Etats impôts et taxes	1 961 190	1 741 877	219 313
Jetons de présence servis	112 500	118 750	-6 250
Dotation à la provision pour congés payés	-64 734	50 523	-115 257
Dotation à la provision pour créances douteuses	3 819 013	2 084 658	1 734 355
Dotation à la provision pour dépréciation des titres	1 346 862	725 596	621 266
Dotation à la provision pour risques divers			
Total	21 322 191	17 461 488	3 860 703

- (1) Révision des indemnités pour le personnel.
- (2) Action travaux de virtualisation ; sécurité de système d'information et projet de transformation digitale.
- (3) lancement et la mise en place de l'application mobile WININTI.

La part attribuée au compte de résultat technique vie au 31/12/2020 est de 3 773 157 DT contre 3 140 136 au 31/12/2019.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2020		31/12/2019	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	19,38%	80,62%
Salaires	20,08%	79,92%	19,74%	80,26%
Chiffre d'affaires	34,76%	65,24%	38,94%	61,06%

La ventilation des charges de personnel :

Charges de personnel	31/12/2020	31/12/2019
Salaires	5 554 795	5 139 872
Pension de retraite	32 589	30 481
Charges sociales	1 111 482	1 039 292
Autres avantages en nature	489 123	497 198
	7 187 989	6 706 843

La ventilation par destination des frais généraux, les frais de gestion de placements ainsi que les dotations aux provisions et aux amortissements est répartie comme suit :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Total des charges affectées au compte résultat technique vie	3 773 157	3 140 136
Total des charges affectées au compte résultat technique non vie	15 454 843	12 788 469
Frais de gestion des placements		
-Etat de résultat vie :	967 472	687 144
- Etat de résultat	1 126 719	845 739
Total	21 322 191	17 461 488

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2020 sont de 11 558 133 DT contre 10 061 040 DT au 31/12/2019.

CHV9- Charges des Placements

Le compte charges de placements affectés aux comptes de résultat technique vie dégage un solde au 31/12/2020 de 1 914 845 DT contre 1 342 262 DT au 31/12/2019.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire au 31/12/2020 de 6 993 221 DT contre 7 531 319 DT au 31/12/2019 soit une diminution de 7 %.

2- ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes Acquises

Le poste « Primes acquises » totalise 67 222 804 DT au 31/12/2020 contre 60 891 181 DT au 31/12/2019 soit une augmentation de 6 331 623 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Primes émises *	81 748 020	73 171 520	8 576 500
Acceptations	838 354	986 508	-148 154
Primes acquises non émises	664 670	160 086	504 584
Primes à annuler	-14 413	-31 089	16 676
Sous-Total (1)	83 236 631	74 287 025	8 949 606
Variation des primes émises non acquises	-2 400 792	-612 798	-1 787 994
Primes acquises	80 835 839	73 674 227	7 161 612
Primes cédées	-14 435 296	-12 852 318	-1 582 978
Part des réassureurs dans la variation des PPNA	822 261	69 272	752 989
Total	67 222 804	60 891 181	6 331 623

* La répartition ainsi que la structure des primes émises par nature de risque se présentent comme suit :

	Réalisations 31/12/2020	Réalisations 31/12/2019	Taux d évolution
AUTO	26 621 541	24 279 078	9,65%
ARD	2 049 989	1 922 063	6,66%
INCENDIE	8 864 893	9 127 052	-2,87%
ENGINEERING	3 266 255	3 071 721	6,33%
TRANSPORT	3 535 237	3 376 457	4,70%
MALADIE	38 898 716	32 510 654	19,65%
Total	83 236 631	74 287 025	12,05%

PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2020 un montant de 15 361 139 DT La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique non vie	x Produits des placements
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	83 934 515
- Provisions techniques vie	124 077 502
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	268 578 374
- Produits des placements globaux	15 361 139

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 4 800 572 DT au 31/12/2020 contre un montant de 4 662 851 DT au 31/12/2019.

CHNV1- Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres totalise 44 732 567 DT au 31/12/2020 contre 43 023 578 DT au 31/12/2019.

Libellé	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019	Variation
Sinistres payés	-46 669 492	-40 897 120	-5 772 372
Part des réassureurs dans les sinistres	3 300 991	1 849 416	1 451 575
Variation des provisions pour sinistres	-3 536 540	-3 463 540	-73 000
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	2 172 474	-512 334	2 684 808
Total	-44 732 567	-43 023 578	-1 708 989

CHNV3- Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 614 271 DT contre 579 870 DT au 31/12/2019.

CHNV4- Frais d'Exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 8 280 395 DT au 31/12/2020 contre 7 455 280 DT au 31/12/2019.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie/non vie) de 21 322 191 DT au 31/12/2020 DT contre 17 461 488 DT au 31/12/2019.

La part attribuée au compte de résultat technique non-vie au 31/12/2020 est de 15 454 843 DT contre 12 788 469 DT au 31/12/2019.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des périodes concernées a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	31/12/2020		31/12/2019	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
Effectif	19,51%	80,49%	19,38%	80,62%
Salaires	20,08%	79,92%	19,74%	80,26%
Chiffre d'affaires	34,76%	65,24%	38,94%	61,06%

Frais d'acquisition reportés non vie : Les montants comptabilisés se présentent comme suit :

Exercice	Libération	Constataion	Variation
Au titre de l'exercice 2020	2 036 323	2 285 437	249 114

Les commissions reçues des réassureurs au 31/12/2020 sont de 3 596 914 DT contre 3 199 803 DT au 31/12/2019.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 6 410 411 DT au 31/12/2020 contre 5 055 904 DT au 31/12/2019 soit une évolution de 27%.

3- ETAT DE RESULTAT :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation	Taux
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non-vie	6410 411	5 055 904	1 354 507	26,79%
-Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	6993 221	7 531 319	-538 098	-7,14%
-Produits des placements	8 264 619	7 887 067	377 552	4,79%
-charges des placements (assurances et /ou réassurances non-vie)	-431 850	-423 584	-8 266	1,95%
-Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-1126 719	-845 739	-280 980	33,22%
-Correction des valeurs sur placements		-678 042	678 042	-
-Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-4800 572	-4 662 851	-137 721	100,00%
-Autres produits non techniques	46 763	43 082	3 681	2,95%
-Autres charges non techniques	-13 041	-133 536	120 495	8,54%
Résultat provenant des activités ordinaires	15 342 832	13 773 620	1 569 212	11,39%
-Impôts sur le résultat	-2 729 377	-3 929 625	1 200 248	-30,54%
-Impôts sur les placements	-2 312 994		-2 312 994	-
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	10 300 461	9 843 995	456 466	4,64%
Pertes extraordinaires	-638 192	-336 825	-301 367	89,47%
Résultat net de l'exercice	9 662 269	9 507 170	155 099	1,63%

4- NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 28 837 878 DT**

1-1 Encaissements des primes reçues des assurés : 127 463 402 DT.

1-2 Sommes versées pour paiement des sinistres : - 57 434 488 DT.

1-3 Encaissements des primes reçues des acceptations : 41 698 DT.

1-4 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de -7 435 200 DT.

1-5 Commissions versées aux intermédiaires : -17 145 009 DT.

1-6 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à- 5 480 603 DT

- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à -5 966 437 DT.

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à- 12 029 221 DT.

1-8 produits financiers reçus

-Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 14 372 227 DT.

1-9 Impôts sur les bénéfices et impôts divers payés : - 7 548 491 DT.

2/Flux de trésoreries liés aux activités d'investissement : 8 420 947 DT.

- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles : 4500 DT

- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles : - 1 710 681 DT

- Décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour -162 753 432 DT.

- Encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 172 880 560 DT.

3/Flux de trésorerie liées aux activités de financements : -2 750 000 DT

- dividendes et autres distributions : - 2 750 000 DT

4/Variation de trésorerie : 34 508 825 DT.

5/Trésorerie de début d'exercice : 1 969 536 DT.

6/ Trésorerie de fin d'exercice 36 478 361 DT.

Désignation :	Valeur brute				Amortissements et provisions				V.C.N. à la clôture :														
	A l'ouverture		Cessions/Transfert		A la clôture		A l'ouverture			A la clôture													
	Acquisitions	Amortissements	Amort	Provisions	Amort	Provisions	Amort	Provisions		Amort	Provisions												
Actifs incorporels																							
1 Frais de recherche et développement	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	1 352 125	838 767																1 801 30	
2 Concessions, brevets, licences, marques																							
3 Fonds de commerce																							
4 Acomptes versés	2 799 497	2 614 143	1 421 444	3 992 196	1 352 125	838 767																	1 801 30
Actifs corporels																							
Exploitation																							
1 Installations techniques machines	3 390 622	478 149	257 753	3 611 018	2 474 211	339 862																	1 044 42
2 Autres installations, outillage et mobilier	452 530	31 576	7 922	476 184	393 958	23 792																	66 32
3 Acomptes versés	3 843 152	509 725	265 675	4 087 202	2 868 169	363 654																	1 110 80
Placements																							
1 Terrains et constructions d'exploitation hors exploita.(1)	12 440 968			12 440 968	5 929 098	536 479																	5 975 32
2 Placements dans les entreprises liées	27 915 461		3 640 540	24 274 921	1 126 600	900 000																	2 026 600
2.1 Parts	12 332 421			12 332 421	1 126 600	900 000																	2 026 600
2.2 Bons et obligations	15 583 040		3 640 540	11 942 500																			11 942 50
3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation																							
3.1 Parts																							
3.2 Bons et obligations																							
4 Autres placements financiers	161 866 320	137 082 256	142 978 396	155 970 180	5 352 522	636 643	189 780																5 799 385
4.1 Actions, autres titres revenu var.	22 032 306			22032 306	3 135 937	160 764	168 389																3 128 312
4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	67 598 939	12 446 734	5 386 770	74 658 903	100 000	400 000																	500 000
																							74 158 90

Valeur brute	Amortissements et provisions	V.C.N. à la clôture :		Diminutions				V.C.N. à clôture		
		À l'ouverture	Acquisitions	Cessions/Transfert	A la clôture	A l'ouverture	Augmentations		(1)	A la clôture
					Amort	Provisions :	Amort	Provisions :	Amort	Provisions :
4.3 Prêts hypothécaire						300 000				
4.4 Autres prêts	1 341 694	467 500	314 121	1 495 073					300 000	1 195 073
4.5 Dépôt auprès des abl. bancaires et nanciers	56 000 000	120 168 022	137 000 000	39 168 022						39 168 022
4.6 Autres	14 893 381	4 000 000	277 505	18 615 876		1 816 585	75 879	21 391	1 871 073	16 744 81
5 Créances pour espèces posées	669 365	705 654	666 190	708 829						708 829
6 Placements des contrats 1 UC	202 892 114	137 787 910	147 285 126	193 394 898	5 929 098	6 479 122	536 479	189 780	6 465 577	7 825 985
TOTAL:	209 534 763	140 911 778	148 972 245	201 474 296	10 149 392	6 479 122	1 738 900	189 780 255 428	11 632 864	7 825 985 182 015 44

C2 -VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS :

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenus des placements immobiliers	900 630	466 455	1 367 085
Revenus des participations	225 396	351 459	576 855
Revenus des autres placements	6 378 027	6 776 680	13 154 707
Autres revenus financiers	255 435	7 057	262 492
Total des produits de placements	7 759 488	7 601 651	15 361 139
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt			1 379 223
Autres frais (Ajustement sur valeur)			2 094 191
Pertes provenant de la réalisation des placements			
Total des charges de placements			3 473 414

C3- Etat récapitulatif des placements :

	Valeur Brute	Valeur Nette
Placements immobiliers	18 633 568	11 267 991
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	26 916 331	22 776 784
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396
Autre parts d'OPCVM	705 400	590 035
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 601 403	86 101 403
Autres placements financiers	18 615 876	16 744 803
Autres prêts et effets assimilés	1 495 073	1 195 073
Dépôt auprès des entreprises cédantes	708 829	708 829
Autres dépôts	39 168 022	39 168 022
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci- dessus		
Total	193 394 898	179 103 336

C4 -RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	AUTO	ARD	INC	ENG	TRANSPORT	MALADIE	TOTAL
Primes acquises	24 581 907	2 026 065	8 727 032	3 134 888	3 496 373	38 869 574	80 835 839
Primes émises	26 621 541	2 049 989	8 864 893	3 266 255	3 535 237	38 898 716	83 236 631
Variation des primes non acquises	-2 039 634	-23 924	-137 861	-131 367	-38 864	-29 142	-2 400 792
Charges de prestation	-12 850 514	216 051	-5 697 660	-1 084 178	-47 998	-31 356 004	-50 820 303
Prestations et frais payés	-14 040 639	-114 270	-2 440 164	-625 581	-289 941	-29 158 897	-46 669 492
Charges des provisions pour prestations diverses	1 190 440	330 321	-3 193 972	-445 597	270 402	-1 688 134	-3 536 540
Participation aux résultats	-315		-63 524	-13 000	-28 459	-508 973	-614 271
Solde de souscription	11 731 393	2 242 116	3 029 372	2 050 710	3 448 375	7 513 570	30 015 536
Frais d'acquisition	-2 593 193	-208 709	-1 460 053	-361 506	-499 495	-3 157 439	-8 280 395
variation des frais d'acquisition reportés	169 664	8 949	20 382	45 255	3169	1695	249 114
frais d'administration	-6 183 660	-717 238	-1 987 706	-1 636 975	-1 101 053	-3 828 211	-15 454 843
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-8 607 189	-916 998	-3 427 377	-1 953 226	-1 597 379	-6 983 955	-23 486 124
Produits nets de placements	2 705 969	145 926	690 676	715 738	98 182	444 081	4 800 572
Variation prov Participation aux résultats	-739		-100 601	16 650	-179 777	-112 450	-376 917
Solde financier	2 705 230	145 926	590 075	732 388	-81 595	331 631	4 423 655
Primes cédées	-1 421 918	-1 296 986	-7 441 882	-2 656 314	-1 618 196		-14 435 296
Part des réassureurs dans les prestations payées	10 124	394 368	2 298 216	426 287	171 996		3 300 991
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non émises		35 819	512 922	286 571	-13 051		822 261
Part des réassureurs dans les charges des provisions	-169 571	-680 621	2 626 858	501 555	-105 747		2 172 474
commissions reçus des réassureurs		152 734	2 130 531	773 148	540 501		3 596 914
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 581 365	-1 394 686	126 645	-668 753	-1 024 497		-4 542 656
Résultat technique	4 248 069	76 358	318 715	161 119	744 904	861 246	6 410 411

C5 -RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE :

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	31 138 976	13 188 508	25 346	44 352 830
Charges de prestations	-5 850 014	-3 708 904	-216 835	-9 775 752
Charges des provisions d'assurance vie	-6 201 239	-11 225 251	124 330	-17 302 160
Solde de souscription	19 087 724	-1 745 647	-67 159	17 274 918
Frais d'acquisitions	-9 873 585	-266 143	-122	-10 139 850
Frais d'acquisition reportés				-
Autres charges de gestion nettes	-3 014 753	-754 631	-3 773	-3 773 157
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-12 888 338	-1 020 774	-3 895	-13 913 007
Produits nets de placements	4 588 670	2 483 782	24 068	7 096 520
Charges de placements	-1 238 155	-670 196	-6 494	-1 914 845
Participation aux résultats et intérêt techniques	-246 310			-246 310
Solde financier	3 104 205		17 574	4 935 365
Primes cédées et/ou rétrocédées	-20 174 914			-20 174 914
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 680 033			3 680 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	565 587			565 587
Part des réassureurs dans les provisions techniques	3 067 106			3 067 106
Commissions reçues des réassureurs	11 558 133			11 558 133
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 304 055			-1 304 055
Résultat technique vie	7 999 536	-952 835	-53 480	6 993 221

C6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	44 352 830
Charges de prestations	-9 775 752
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-17 302 160
Solde de souscription	17 274 918
Frais d'acquisitions	-10 139 850
Autres charges de gestion nettes	-3 773 157
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-13 913 007
Produits nets de placements	7 096 520
charges de gestion des placements	-967 473
Participation aux résultats et intérêts techniques	-1 193 682
Solde financier	4 935 365
Primes cédées et/ou rétrocédées	-20 174 914
Part des réassureurs dans les charges de prestations	3 680 033
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour sinistres	565 587
Part des réassureurs dans les provisions	3 067 106
Commissions reçues des réassureurs	11 558 133
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-1 304 055
Résultat technique	6 993 221
Informations complémentaires	
Montant des rachats	1 803 614
Sinistres et capitaux échus	7 972 138
Provisions pour sinistres à la clôture	18 298 166
Provisions pour sinistres à l'ouverture	17 673 831
Provisions techniques brutes à la clôture	105 779 336
Provisions techniques brutes à l'ouverture	89 101 511

C7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	80 835 839
Primes émises	83 236 631
Variation des primes non acquises	-2 400 792
Charges de prestation	-50 820 303
Prestations et frais payés	-47 283 763
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 536 540
Variation des autres provisions techniques	
Solde de souscription	30 015 536
Frais d'acquisition	-8 280 395
Frais d'acquisition reportés	249 114
Frais d'administration	-15 454 843
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-23 486 124
Produits nets de placements	4 800 572
Participation aux résultats	-376 917
Solde financier	4 423 655
Primes cédées	-14 435 296
Part des réassureurs dans les primes acquises	822 261
Part des réassureurs dans les prestations payées	3 300 991
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	2 172 474
Commissions reçues des réassureurs	3 596 914
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 542 656
Résultat technique	6 410 411
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	24 243 004
Provisions pour primes non acquises ouverture	21 842 212
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	58 982 675
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	55 446 135
Provisions pour P.B. non vie à la clôture	708 836
Provisions pour P.B. non vie à l'ouverture	407 082
Provision pour égalisation et équilibrage à la clôture	
Provision pour égalisation et équilibrage à l'ouverture	
Autres provisions techniques clôture	
Autres provisions techniques ouverture	

C8-TABLEAU DE VENTILATION DES PRIMES EMISES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR NATURE DE RISQUE :

	31/12/2020	31/12/2019	Variation
NORD	113 741 754	106 403 027	7 338 727
CENTRE	6 039 040	4 987 081	1 051 959
SUD	7 808 667	5 317 350	2 491 317
Total	127 589 461	116 707 458	10 882 003
	31/12/2020	31/12/2019	Variation
DECES	31 138 976	28 345 092	2 793 884
CAPITALISATION	13 188 508	14 050 437	-861 929
VIE	25 346	24 904	442
Total VIE	44 352 830	42 420 433	1 932 397
AUTO	26 621 541	24 279 078	2 342 463
ARD	2 049 989	1 922 063	127 926
INCENDIE	8 864 893	9 127 052	-262 159
ENGINEERING	3 266 255	3 071 721	194 534
TRANSPORT	3 535 237	3 376 457	158 780
MALADIE	38 898 716	32 510 654	6 388 062
Total NON VIE	83 236 631	74 287 025	8 949 606
Total	127 589 461	116 707 458	10 882 003

C9-PARTICIPATION CROISEES :

Titres détenus	Capital social	nombre d'actions souscrites	valeur nominale de l'action	Capital détenu	% de détention BH ASSURANCE /Filiales BH Bank et autres	% de détention Filiales BH Bank/ BH ASSURANCE
BH LEASING	35 000 000	699 999	5	3 156 765	9,99%	1,75%
BH INVEST	3 000 000	2 186	100	218 376	7,28%	1,73%
BH IMMO	15 000 000	61 926	100	6 192 600	41,28%	
BH EQUITY	18 000 000	359 640	5	1 798 200	9,99%	5,99%
STIMEC	1 400 000	23 660	10	236 600	16,90%	
BH RECOUVREMENT	2 000 000	39 988	10	399 880	19,99%	
BH technologies	800 000	3 300	100	330 000	41,25%	

C10 –Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer :

Année d'inventaire	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Inventaire 2018</i>					
Règlements cumulés	13 656 943	21 448 406	27 224 011	28 106 984	21 018 943
Provisions pour sinistres	2 330 706	5 076 092	5 060 339	9 517 200	15 070 765
Total charges des sinistres	15 987 650	26 524 498	32 284 350	37 624 184	36 089 708
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903
% sinistres / primes acquises	58%	71%	76%	76%	60%

Année d'inventaire	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2019</i>						
Règlements cumulés	13 906 149	21 697 612	27 473 217	28 356 190	21 268 149	26 235 987
Provisions pour sinistres	1 867 564	3 863 051	2 639 746	7 096 956	11 465 639	18 701 198
Total charges des sinistres	15 773 713	25 560 663	30 112 963	35 453 146	32 733 788	44 937 184
Primes acquises	27 667 801	37 231 971	42 505 791	49 614 741	59 711 903	73 674 227
% sinistres / primes acquises	57%	69%	71%	71%	55%	61%

CII-MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2014	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	6 626 006	996 715	262 716	5 417 406	39 252 343
affectation AGO du 08/04/2015			390 406		2 500 000		2 527 000	-5 417 406	-2 527 000
dividendes encaissement						14 414	-2 527 000		14 414
décassement						-14 759			-14 759
Réserves pour réinvestissements								6 057 461	6 057 461
Résultat avant modification comptable									
Effets de modifications comptables									
Solde au 31/12/2015	13 300 000	1 330 000	5 109 906	6 600 000	9 126 006	996 370	262 716	6 057 461	42 782 459
affectation AGO du 10/05/2016					2 566 800		3 490 661	-3 490 661	6 057 461
Report à nouveau dividendes									-3 490 661
encaissement									-2 660 000
décassement			-2 660 000			16 261			16 261
Réserves pour réinvestissements						-15 413			-15 413
Résultat avant modification comptable									-2 566 800
Effets de modifications comptables									5 122 865
Solde au 31/12/2016	13 300 000	1 330 000	2 449 906	6 600 000	11 692 806	997 218	3 753 377	5 122 865	45 246 172
Report à nouveau exercice 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau exercice 2015							-3 490 661	3 490 661	
Réserves extraordinaires exercice 2013			-430 680						430 680
Résultat reporté									
Affectation AGO du 27/04/2017					2 499 999				
Dividendes à payer									-6 099 999
Autres variations						1 083			-2 660 000
Report à nouveau exercice 2013							262 716	-262 716	
Report à nouveau exercice 2016							284 207	-284 207	
Résultat au 31/12/2017									6 146 636
Solde au 31/12/2017	13 300 000	1 330 000	5 619 226	6 600 000	14 192 805	998 301	546 923	6 146 636	48 733 891
Affectation des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés			-217 284				217 284		
Affectations approuvées par l'A.G.O. du 19/04/2018									
Report à nouveau 2013							-262 716	262 716	
Report à nouveau 2016							-284 207	284 207	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013							-217 284	217 284	
Dividendes versés sur le Bce.2017									-2 660 000
Réserve extraordinaire			2 000 000		2 000 000				-2 000 000
Réserve pour réinvestissement exonéré						50 000			-2 000 000
Réserve pour fonds social						7 691	200 843	-50 000	7 691
Autres									0
Report à nouveau 2017									-200 843
Résultat de la période									7 640 893
Solde au 31/12/2018	13 300 000	1 330 000	7 401 942	6 600 000	16 192 805	1 055 992	200 843	7 640 893	53 722 475

	Capital social	Réserves légales	réserves Extraordinaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements	fonds social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Total
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2011 et 2012, lors de la répartition du résultat de l'exercice 2010, 2011 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			1 600 000 1 539 106		-1 600 000 -1 539 106				
Affectation AGO du 25/04/2019								200 843	
Report à nouveau exercice 2017							-200 843	-2 000 000	
Réserves pour réinvestissements exonéré					2 000 000			-5 000 000	
Réserves extraordinaires			5 000 000			50 000		-50 000	1 490
Fonds social						1 490			
Autres									
Report à nouveau exercice 2018							791 736	-791 736	
Résultat 31/12/2020							791 736	9 507 170	9 507 170
Solde au 31/12/2019	13 300 000	1 330 000	15 541 048	6 600 000	15 053 699	1 107 482	791 736	9 507 170	63 231 135
Réserves pour réinvestissements exonérés constatées en 2013 lors de la répartition du résultat de l'exercice 2012 devenues disponibles et réaffectées en réserves extraordinaires			2 152 900 -490 000		-2 152 900		490 000		
Affectation des des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013 aux résultats reportés							-490 000	490 000	
Résultat reportés provenant des réserves extraordinaires constituées au 31.12.2013					4 000 000		-791 736	791 736	
Report à nouveau 2019								-4 000 000	
Réserves pour réinvestissements exonéré						150 000		-150 000	
Fonds social						-4778			-4778
Autres									
Dividendes personnes morales prélevés sur le bénéfice exe 2019								-2 170 000	-2 170 000
Dividendes personnes physiques prélevés sur les résultats reportés provenant réserves extraordinaires 31/12/2013								-490 000	-490 000
Réserves extraordinaires			3 500 000					-3 500 000	
Report à nouveau 2019							478 906	-478 906	
Résultat 31/12/2020							478 906	9 662 269	9 662 269
Solde au 31/12/2020	13 300 000	1 330 000	20 703 948	6 600 000	16 900 799	1 252 704	478 906	9 662 269	70 228 626